

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2017

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 391

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 13

À l'alinéa 29, substituer aux mots :

« Son capital »

les mots :

« Le capital de l'entreprise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.